

Master Entrepreneuriat et management de projets

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- › Parcours Entrepreneuriat et management de projets 1re année
- › Parcours Business development et accompagnement 2e année
- › Parcours Entrepreneur 2e année

Présentation



La création et la reprise d'entreprise sont une priorité nationale. Ce master privilégie le « learning by doing » en mettant les étudiants en situation sur des missions avec des porteurs de projet ou sur leur propre projet. Depuis la création du master en 2004, plus de 30 entreprises ont été créées et 2 reprises, toutes sont toujours en activité.

Ce parcours-type s'adresse à la fois aux étudiants porteurs d'un projet ou voulant travailler dans le conseil (transmission et reprise d'entreprise, coaching, structure d'accompagnement, auditeur de dossier de financement).

Ce master offre trois types de débouchés principaux :

- La création et la reprise d'entreprise pour les porteurs de projet
- Le conseil et l'accompagnement des porteurs de projets dans tous types de structures (transmission et reprise d'entreprise, coaching, structures d'accompagnement, auditeur de dossier de financement...
- Le Business Développement dans des TPE / PME et start-up

La première année de ce master est accessible à tous les diplômés détenteurs d'une licence. La deuxième année s'adresse aux étudiants ayant validé une première année de master. Cette formation préalable peut concerner les disciplines connexes à la gestion ou tout autre discipline : droit, IEP, sciences sociales et humaines, lettres et philosophie, sport, sciences et techniques, ingénieurs... La 2e année du master peut être intégré directement à la suite de la validation du master 1re année Entrepreneuriat et Management de projet ou par tout étudiant détenteur d'un master 1 ou bac +4 équivalent. Quelle que soit la formation initiale, les étudiants recrutés doivent être porteurs d'un projet entrepreneurial ou se destiner à accompagner des entrepreneurs et des projets de développement d'entreprises.

Admission

Afin de connaître les conditions d'admission, veuillez consulter notre rubrique "[candidater](#)" directement sur le site de Grenoble IAE.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Afin de connaître les conditions d'admission, veuillez consulter notre rubrique "[candidater](#)" directement sur le site de Grenoble IAE.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP). Pour plus d'informations, consultez la page web de la Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Infos pratiques :

- > Composante : IAE de Grenoble - Graduate school of management
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue, Formation en apprentissage, Contrat de professionnalisation
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

Tarillon Caroline
Caroline.Tarillon@grenoble-iae.fr
Secrétariat de scolarité

Administration M1 Entrepreneuriat - Carine Savesi
entrepreneuriat-m1@grenoble-iae.fr